



Mettre en place un parcours d'accompagnement personnalisé autour de la prise en charge médicamenteuse dès l'admission des patients à l'hôpital et jusqu'à 30 jours après le retour à domicile

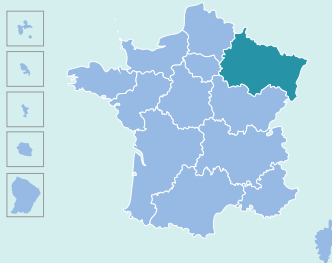


**Porteur du projet :**

Centre hospitalier de Lunéville

**Partenaires :**

Centre hospitalier de Saint-Nicolas-de-Port, CH privé Albert Schweitzer de Colmar, Hôpitaux civils de Colmar, CH de Haguenau



GRAND EST

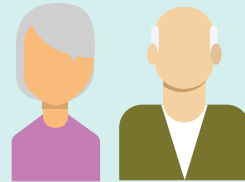


Durée :  
3 ans et 3 mois



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) :  
1.792 K€

Fonds d'intervention régional (FIR) :  
638 K€



Personnes âgées,  
soit 6.097 patients  
bénéficiaires



Publié au Recueil des Actes Administratifs  
le 25/09/2020 et  
modifié le 30/06/2023



Financement complémentaire :  
rémunération forfaitaire pluri-professionnelle ville/hôpital modulée à la qualité

